

PARC ÉOLIEN DU MOULIN 2

Implantation de 6 éoliennes de 3 MW sur 2 communes :

3 éoliennes sur la commune de **Lignièrès**
3 éolienne sur la commune de **Laboissière-en-Santerre**

Production annuelle prévue :

31 000 MWh / an soit la consommation électrique annuelle avec chauffage de 10 000 foyers.

Les étapes clés du projet



2009

Approbation de la Zone de Développement Éolien



2010-2016

Réalisation des principales études du projet du parc du Moulin



2015

Installation du mat de mesures



2018

Remise des études d'impact écologique pour l'implantation d'éoliennes dans la Zone d'Implantation Potentielle



Novembre 2018

Premières discussions avec les communes de Lignièrès-les-Roye et de Laboissière-en-Santerre pour étudier les possibilités d'une extension du projet du « Parc du Moulin ». Ce projet d'extension sera désigné par « Parc du Moulin 2 ».



1^{ER} SEMESTRE 2019

Analyses des enjeux et impacts potentiels avec les bureaux d'études écologiques, acoustiques, paysagers et aéronautiques

Définition de 7 variantes d'implantations successives pour le Parc du Moulin 2



Juillet - Août 2019

Rencontre avec le ministère en charge de l'aviation civile pour définir les modalités de l'étude de sécurité aéronautique. Rencontres avec les propriétaires et exploitants des parcelles d'implantations potentielles pour la présentation du scénario avancé d'implantation des éoliennes - Validation des premières implantations et lancement de la Sécurisation foncière



Juin 2019

Définition d'un scénario avancé pour l'implantation de 6 éoliennes sur les communes Lignièrès-les-Roye et de Laboissière-en-Santerre. Echanges avec les élus sur la faisabilité du projet, le calendrier et son principe.



Novembre 2019

Présentation de la variante optimisée d'implantation (V8) du Parc du Moulin 2 comportant 6 éoliennes (3 éoliennes supplémentaires sur Laboissière-en-Santerre et 3 éoliennes supplémentaires sur Lignièrès-les-Roye) au services d'instruction préalable piloté par la l'unité départementale de la Dreal de la Somme. Validation de la variante pouvant faire l'objet d'une instruction conforme de principe.



Décembre 2019

Démarche de porte-à-porte auprès des riverains de Lignièrès-les-Roye, de Laboissière-en-Santerre, d'Ételfay et de Faverolles



Janvier 2020

Réunion publique d'information (date et lieu à venir via un bulletin d'invitation)



1^{ER} trimestre 2020

Dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale



Courant 2020

Enquête publique sur le territoire (dates exactes à venir en fonction de l'instruction du dossier) Commission des sites et arrêté préfectoral pour le projet



2021

Construction et mise en exploitation du parc éolien par la société Brise Picarde SAS

**DU 4 AU 7 DÉCEMBRE,
NOUS VENONS À VOTRE
RENCONTRE !**

Dans le cadre des travaux de développement du projet éolien du Parc du Moulin 2, des membres de notre équipe vont aller à votre rencontre pour partager les informations nécessaires et recueillir vos avis ou vos questions.

Cette démarche de porte-à-porte se déroulera du mercredi 04 décembre au samedi 07 décembre principalement sur la pause de midi entre 12h et 14h30 et en soirée entre 17h et 19h30.

Nos collaborateurs se rendront sur les communes d'implantation de Lignièrès-les-Roye et de Laboissière-en-Santerre mais également sur les communes limitrophes d'Ételfay et de Faverolles.

UNE NOUVELLE RÉFLEXION POUR DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

Depuis 2009, Nouvergies travaille en collaboration avec les communes de Laboissière-en-Santerre et de Lignières-les-Roye pour le développement du projet de parc éolien du «Parc du Moulin» qui compte 6 éoliennes. Une enquête publique a eu lieu au sein des mairies concernées du 3 septembre au 3 octobre 2019 et le projet a obtenu un avis favorable de la part du commissaire enquêteur.

Encouragée par le dynamisme du territoire, Nouvergies a initié en 2018 une réflexion avec les élus pour étudier les possibilités d'une extension avec le projet éolien du «Parc du Moulin 2». Il est envisagé de mettre en place 6 nouvelles éoliennes réparties équitablement entre les communes de Laboissière-en-Santerre et de Lignières-les-Roye.

Avec l'appui des bureaux d'études qualifiés que sont VENATECH (Acoustique), AXECO (Ecologie) et ETD (Paysage), AMÉOL (Aéronautique) toutes les dimensions d'intégration de ce projet d'extension sont soigneusement analysées. En tout huit variantes d'implantation successives ont été élaborées dans le cadre des travaux avec les bureaux d'études, les propriétaires et exploitants des terrains, les collectivités et les services de l'état.

UN PROJET QUI SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Ce projet d'aménagement énergétique du territoire vous concerne également, et c'est pourquoi nous approfondissons avec ce porte-à-porte notre démarche de transparence et de rencontre avec les riverains. Du 04 au 07 décembre 2019, des membres de notre équipe vont aller à votre rencontre

pour fournir toutes les informations liées au projet du Parc du Moulin 2 et recueillir les contributions / avis / questions. Au travers de cette démarche notre ambition est de dresser un panorama des enjeux énergétiques sur votre territoire, d'identifier comment Nouvergies pourrait s'investir auprès des citoyens directement et non pas uniquement dans le cadre des coopérations avec les communes. Nous souhaitons imaginer et mettre en œuvre des mesures innovantes dédiées aux économies d'énergie, dans la continuité de nos projets en lien avec les citoyens du territoire.

Cette étape de porte-à-porte est essentielle pour préparer au mieux la prochaine réunion publique d'information qui se déroulera en janvier 2020. La date précise ainsi que le lieu vous seront communiqués via un bulletin d'invitation.



CONTACT

Clément MABIRE
Responsable de projet

mabire@efficite.com
06 73 29 00 99

